

PESTICIDES DANS L'AIR DE CLERMONT-FERRAND, 2005 et 2007

Campagne de mesures 2007 : 20 pesticides détectés à Montferrand, 12 à Entraigues et 8 sur les deux sites. Entraigues reçoit nettement davantage de pesticides que Clermont-Ferrand, avec un maximum de 25.2 nanogramme/m³ pour un fongicide, également abondant ailleurs en France. La concentration du lindane baisse, celle des autres aussi, sauf le chlorothalonil (fongicide agricole) et la trifluraline (herbicide). Lindane et trifluraline témoignent d'un fond de pollution dû aux grandes cultures.

Bref, vous saurez beaucoup de choses, mais rien sur le glyphosate (composant du Roundup®), non mesuré dans l'air.

L'Auvergne, en 2005, après la Région Centre (2002), sous l'impulsion des Verts, mène une étude sur les résidus de pesticides dans l'air commandée à Atmo Auvergne, l'association qui mesure les effets de la circulation automobile depuis les années 1990. La DRASS (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales) est aussi partenaire. Capteurs placés à Montferrand (pour la ville de Clermont-Ferrand), et à Entraigues (pour la Limagne Nord). Pendant 30 semaines, de mars à octobre, une mesure hebdomadaire a été faite, puis analysée par le laboratoire Micropolluants Technologies de Thionville. Le rapport rédigé en décembre 2005 montre une présence bien réelle des pesticides agricoles ; la commune de Clermont-Ferrand a, en effet, une surface agricole utilisée de 577 hectares et celle d'Entraigues de 996 hectares.

Sur les 52 pesticides recherchés, 20 sont détectés à Montferrand, 17 à Entraigues et 14 sont communs aux deux sites. Le glyphosate (composant du Roundup) a été écarté de la recherche pour des raisons techniques, la méthodologie n'étant pas au point à cette date. (HA, HA, HA, juin 2016 !)

Détection : 11 herbicides, dont 2 interdits, 4 insecticides, dont 1 interdit et 7 fongicides sont retrouvés dans l'air des deux villes. Sur les 22 pesticides, 5 ont aussi une « utilisation urbaine » ; mais c'est l'agriculture aux portes de la ville qui envoie généreusement ses effluves, car 2 seulement sur les 5 dits utilisés en ville, l'oxadiazon (aussi sur soja) et le chlorothalonil (tournesol, pois, légumes) dépassent une fréquence de détection de 25%. Le lindane, insecticide interdit depuis 1998, est très présent, autour de 75% de détections...

Concentration : A Entraigues, zone agricole, l'alachlore, herbicide du maïs, a une concentration de 10,70 nanogramme au m³, suivi d'un fongicide céréale (5,01) puis d'un herbicide maïs (4,06). Cet herbicide particulier, le métolachlore, est interdit depuis 2004, mais son isomère, le S-métolachlore reste autorisé, sans que les analyses puissent les différencier. A Montferrand, les concentrations sont moindres, c'est le folpel, fongicide pour la vigne, qui a le taux le plus élevé (3,84).

Calendrier : C'est en mai et juin que l'on détecte le maximum de pesticides, au moment des épandages agricoles. La concentration est plus faible en ville, où la variété des pesticides est plus grande.

ATMO63 conclut, comme il est d'usage, que les acteurs de cette pollution sont nombreux et divers, alors que l'agriculture utilise 90% des pesticides. Les Verts insistent sur certains points : le lindane est durablement stocké dans le sol et réapparaît dans l'air. L'alachlore (sans « usage urbain ») montre une teneur maximale qui est presque le double qu'en Bretagne.

L'oxadiazon (avec usage urbain) est plus présent qu'en Bretagne et en région Centre. (Verts, le journal de l'écologie politique, n° 32, 2° trimestre 2006)

Commentaires de PdDNE : cette enquête reste difficile à lire car n'ont été analysées que les substances chimiques présentes dans les produits mis en vente, dont le nom n'est pas donné. Il

aurait été utile aux lecteurs de savoir quelles « formulations » se retrouvaient dans l'air des villes, afin de les éviter. (lien) [www.e-phy.agriculture.gouv.fr/produits sanitaires](http://www.e-phy.agriculture.gouv.fr/produits_sanitaires).

Jardiniers du dimanche, cultivateurs des balcons et amoureux des plantes d'intérieur, utilisez le principe de précaution : n'employez que des produits bio, et seulement si c'est vraiment nécessaire.